



© Pierre Méan



© Aude Guérin



© Xavier Carrat



Le vin dans les élections présidentielles

Les élections présidentielles approchent à grands pas. Libéralisation des droits de plantation, politique de sécurité routière et de santé, loi Évin, soutien à l'export... Comment les candidats à la présidence envisagent-ils l'avenir de la filière viti-vinicole ? Comment répondre aux grands enjeux du secteur ? La Champagne Viticole a voulu en savoir plus.



François Bayrou



François Hollande



Eva Joly



Jean-Luc Mélançon

DROITS DE PLANTATION, SANTÉ, ÉCONOMIE...

Les candidats à l'Élysée s'expriment

À quelques semaines des élections présidentielles, la CNAOC a interrogé les principaux candidats à la présidence, ceux des partis représentés au Parlement français (Assemblée nationale et Sénat). Trois questions leur ont été posées sur des thématiques importantes pour la viticulture française : la PAC et les droits de plantation, la politique de santé publique, le commerce et l'économie.

La libéralisation des droits de plantation doit avoir lieu le 1^{er} janvier 2016. Quelle est votre position sur ce sujet? Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour revenir sur cette décision?

François Bayrou
Mouvement démocrate (MoDem)

Faire disparaître le droit de plantation c'est immédiatement augmenter sans contrôle les quantités de vin sur le marché, avec une baisse concomitante de la qualité et des prix. Cette décision de la Commission est donc une erreur absolue. Je constate d'ailleurs qu'elle est fortement contestée au sein de l'Union européenne par 14 pays. Je prends donc acte avec bon espoir de la récente proposition du Commissaire européen à l'agriculture, de mettre en place un groupe de réflexion sur la viticulture. Mais, si au terme de cette réflexion, cette décision devait être maintenue, il faudra se battre.

François Hollande
Parti socialiste (PS)

Cette réforme sacrifie notre modèle viticole, pourtant exem-

plaire. Il faut lutter pour inscrire les droits de plantation comme une règle pérenne de la PAC. Le groupe de haut niveau mis en place par Dacian Cioloș est une avancée. 14 États souhaitent le maintien de ces droits de plantation. Ce n'est pas suffisant mais des pays comme la Bulgarie pourront constituer des alliés dans cette bataille contre la dérégulation du secteur.

Eva Joly
Europe Écologie Les Verts

Je suis partisane d'une viticulture de qualité, paysanne, bio, sur de petites et moyennes exploitations harmonieusement réparties sur le territoire. Si je veux permettre à ce modèle viticole durable de se développer, je suis contre la dérégulation totale prônée au niveau européen: elle pourrait engendrer une augmentation de plus de 30 % des surfaces viticoles françaises, avec comme impact une baisse immédiate de la qualité, des prix tirés vers le bas et une chute inacceptable du revenu des producteurs. Cette libéralisation absolue serait le triomphe d'un modèle viticole, basé sur de grandes vignes de plaines irriguées, qui constitue une impasse culturelle et sanitaire.

Jean-Luc Mélançon
Front de gauche, Parti communiste français (PCF)

La France a manqué de vigilance sur cette question en 2008 puisque cet abandon sur proposition de la commission a été accepté par Michel Barnier, lorsque Nicolas Sarkozy présidait l'Union européenne au cours du second semestre 2008. Aujourd'hui, 14 pays sur 27, tous producteurs de vins, dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne font la demande de maintenir les droits de plantations.

Le PCF l'a exprimé dernièrement à la rencontre des viticulteurs du Languedoc-Roussillon, il faut maintenir cet outil de régulation de la production de vins et de défense de la qualité par la sélection du terroir. La suppression des droits de plantations signifierait à terme: libéralisation, concentration, délocalisation aux mains de multinationales du vin. Nous le refusons. Avec le Front de gauche, nous porterons cette exigence auprès de nos partenaires européens.

Nicolas Sarkozy
Union pour un mouvement populaire (UMP)

La suppression des droits de plantation serait une erreur majeure. Elle entraînerait le développement d'une production de masse qui ferait chuter les prix et ruinerait les viticulteurs. Elle conduirait à perdre en qualité, donc en valeur ajoutée. Ce n'est pas sur le prix que nous arriverons à faire la différence, mais sur la qualité, sur la typicité, sur le savoir-faire de nos vignerons.

Quelle politique de santé souhaitez-vous appliquer en matière de lutte contre l'alcoolisme? Comptez-vous augmenter la fiscalité?

François Bayrou
En tout, les excès sont des comportements dangereux. Les pouvoirs publics doivent protéger des dangers d'une consommation excessive d'alcool, et je pense en particulier aux plus jeunes. Une politique de sensibilisation, d'information et de prévention est donc un devoir. Il faut aussi rappeler que l'alcoolisme provient souvent d'une



Nicolas Sarkozy

ment

tentative d'échapper à une détresse: traiter les causes de l'alcoolisme est tout aussi important. Une politique de santé en la matière doit être élaborée sur des bases scientifiques éprouvées, parer en priorité aux cas les plus graves, en évitant la confusion entre l'abus et la consommation modérée et raisonnable.

S'agissant de la fiscalité, je veillerai à ce qu'elle ne constitue pas un handicap pour la filière viticole française et qu'elle soit simplifiée et stabilisée, afin de permettre une visibilité aux acteurs concernés.

François Hollande

La consommation excessive d'alcool n'a jamais été aussi répandue en France. Cette situation est préoccupante pour la santé publique, notamment des jeunes. Dans ce cadre, je suis d'abord favorable à une politique de prévention et d'alerte sur les risques de l'alcool. Et je crois que c'est par la pédagogie, et l'éducation à la diversité, à la responsabilité et à la modération que nous pourrions lutter contre le problème de l'alcoolisme.

Eva Joly

Le vin a évidemment une dimension culturelle importante en France. Et ma plus grande crainte, pour cet aspect culturel comme pour la santé de nos concitoyens, c'est qu'il devienne un produit de consommation comme un autre, et que sa fabrication s'industrialise, et s'éloigne des terroirs. Pour éviter cela, je m'opposerai aux facilités accordées ces dernières années pour la publicité sur internet. Plus généralement, l'alcool sera particulièrement visé par la politique de prévention que je souhaite mettre en œuvre pour lutter contre les addictions et pour la santé des Français. L'évolution des techniques fait que le degré élevé d'alcool n'est plus aujourd'hui synonyme de goût et de qualité des vins.

Jean-Luc Mélançon

S'agissant de la santé, nous défendons l'idée que le vin est un produit culturel. Cette culture du vin, la connaissance de la diversité des crus, des cépages, de l'accord entre les mets et les vins sont des arguments plus efficaces pour lutter contre l'alcoolisme que l'augmentation de taxes.

Nicolas Sarkozy

En France, l'alcool reste la seconde cause de mortalité évitable par cancers, après le tabac. 3,7 millions de consommateurs sont considérés comme « à risque ». C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de notre politique globale de prévention des addictions et de lutte contre les comportements à risque, nous avons décidé dans la loi de finances 2012 d'augmenter la fiscalité sur les boissons fortes titrant 40°. Toutefois, le vin, les rhums et les productions régionales

n'ont pas été concernés par cette mesure.

Le secteur contribue à l'excédent de la balance agro-alimentaire. Quelles sont les mesures que vous mettrez en place pour soutenir les exportations?

François Bayrou

Les très bons résultats de la filière « vins et spiritueux » à l'exportation ont encore été renforcés en 2011 avec 925 millions d'euros de plus qu'en 2010. Ils tiennent avant tout aux efforts de qualité et commerciaux de toute la filière. Je fais une totale confiance aux professionnels pour assurer leur avenir en la matière. Ils ont montré leur savoir-faire. L'État doit être un facilitateur en assurant un cadre juridique et financier favorable.

François Hollande

Soutenir les exportations, c'est d'abord pérenniser l'excellence de notre production et les revenus qu'elle génère pour les producteurs, en veillant sans cesse à sa qualité et en encourageant la contractualisation collective face à la distribution. Ensuite, il faut renforcer, en lien étroit avec les caves coopératives et les vignerons indépendants, la promotion à l'international de nos productions. Nous devons enfin être offensifs et travailler tant avec la Sopexa (Ndlr: groupe international référent du marketing alimentaire, vin et art de vivre) qu'avec Ubifrance (Ndlr: agence française pour le développement des entreprises à l'export) pour améliorer notre présence mondiale.

Eva Joly

Le vin n'est pas un produit alimentaire banal. Il a un contenu culturel important. Que ce soit pour le marché national comme pour l'export, l'objectif ne saurait être la croissance des volumes. Je préfère exporter

la culture française que des produits bas de gamme comme le font certains des « nouveaux producteurs ». Je souhaite protéger les indications géographiques et les appellations d'origine, régulièrement mises en cause, et ré-ouvrir au niveau européen le dossier du vin bio. Le vin n'a en effet pas droit à l'appellation bio européen.

Jean-Luc Mélançon

La qualité française du vin s'exporte sans aide particulière. Le maintien des droits de plantation est encore le meilleur moyen de garder une grande diversité de vins. La force et l'originalité des vins français résident dans une gamme de qualité, de prix, sur tous les créneaux, y compris en vins de cépages dès lors qu'ils sont cultivés sur des sols adéquats. Il y a donc lieu de protéger et d'encourager ce savoir-faire.

Nicolas Sarkozy

Tout d'abord, je félicite les viticulteurs de France d'avoir regagné la première place des exportateurs mondiaux en valeur. Nous devons poursuivre sur cette voie; dans cet objectif, nous avons mis en place en 2011 un fonds national doté de 8 millions d'euros par an pour des actions de promotion. Ce fonds complète l'enveloppe de 180 millions d'euros de l'OCM du vin affectée à la promotion des vins français dans les pays tiers sur la période 2008-2013. J'engage la filière à déposer rapidement des dossiers de demande auprès de la Commission et à se rassembler pour gagner des parts de marché à l'exportation.

••• CNAOC

• Les réponses du Front de gauche, Parti communiste français ont été fournies par Xavier Compain, chargé des questions agricoles au sein du Front de gauche.

Entretien avec Marie-Christine Tarby

Prévention, sécurité routière ou loi Évin, la filière viti-vinicole va profiter de la période des élections présidentielles pour faire valoir ses arguments. Entretien avec Marie-Christine Tarby, présidente de Vin & Société*.



© A votre image

Champagne Viticole : La campagne présidentielle est lancée. Quelles convictions allez-vous porter pour la filière viti-vinicole ?

Marie-Christine Tarby : Ces élections sont une grande chance de faire entendre nos arguments. Il ne faut pas la rater ! Dans ce difficile contexte de crise, notre poids économique nous permet de retenir l'attention et nous vaut quelques égards. Ces 7 milliards d'euros rapportés à la balance commerciale française en 2011 révèlent pleinement l'atout économique que la filière viti-vinicole représente, et il ne s'agit pas de l'opposer à une politique de santé ou de sécurité routière. Nous avons par ailleurs rédigé un « Carnet de campagne » diffusé aux équipes des candidats à la présidence et qui leur permettra à la fois d'avoir une photographie claire de ce que représente la filière... mais aussi d'entendre nos principales convictions sur de grands sujets de société.

En matière de sécurité routière, nous partageons tous l'objectif de réduire le nombre de décès sur les routes. La filière s'engage pour le respect, bien

sûr, mais surtout le maintien (et non la réduction !) du taux de 0,5 g/l. En effet, les accidents mortels sont dus à une alcoolémie moyenne de 1,8 g. Sur ce point, nous sommes en accord avec les associations de prévention du risque routier que nous avons rencontrées : c'est bien le respect des 0,5 g et non la stigmatisation d'une consommation responsable qui nous permettra de lutter efficacement contre la violence sur les routes. D'autres pays, comme l'Angleterre, enregistrent d'ailleurs de meilleurs résultats avec un taux autorisé plus élevé.

Concernant l'éducation, l'abus d'alcool de certains jeunes donne une très mauvaise image de l'alcool, vin y compris, même si les jeunes ne boivent pas ou très peu de vin. Vin & Société essaye de les « éduquer », de les prévenir aux dangers de l'alcool à un haut degré. C'est fondamental ! Notre filière a toute sa place dans cette mission de connaissance, de respect, de convivialité et de plaisir de l'art de vivre le vin. Elle a déjà fait beaucoup en matière de formations à la dégustation, à l'appréciation et nous complétons cet engagement par le programme « A toi de choisir » établi à partir du modèle québécois. Développé au sein des collèges, avec les infirmières scolaires, il a pour objectif de briser les tabous, sans stigmatiser ni diaboliser.

Plus largement, en matière de santé publique, nous souhaitons que soit entendue, comme priorité des autorités françaises, la lutte contre les abus et non contre la consommation. Pour tous ceux qui n'ont pas de conduites addictives, une information large et positive sur les repères de consommation engagée par les pouvoirs publics, et

relayée par l'association, nous paraît essentielle. Notre conviction est forte : la consommation de vin est bonne pour la santé si l'on ne dépasse pas certaines limites ; assumons clairement ce message, c'est l'avenir de notre produit.

CV : Vin & Société a récemment engagé un débat autour d'une possible révision de la loi Évin. Quelles en sont les conclusions ?

M-C T : La loi Évin a 20 ans. Depuis plusieurs années, la filière vin en France souffre d'une véritable chape de plomb qui conduit nos concitoyens à culpabiliser sur leur consommation alors qu'il serait tellement plus simple et plus efficace de les informer des bonnes pratiques. Nos élites n'osent pas être fières du vin, les médias s'auto-censurent par-delà même les textes législatifs et il est devenu impossible de communiquer sur les valeurs « humaines » du vin et bien évidemment, de parler du plaisir et de la convivialité. Le problème réside dans un principe de précaution qui se surajoute à une loi déjà restrictive. La loi Évin définit ce qui est autorisé, tout le reste étant interdit. Cela a créé une atmosphère de crainte, mais surtout un « flou artistique » qui nous a conduit à en dire le moins possible. Je pense notamment à Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, qui a participé à l'émission « Un dîner presque parfait » dans le cadre de la fête de la gastronomie et du classement à l'Unesco de la gastronomie et du vin, et n'a pu être filmé en train de déguster un verre de vin avec ce dîner. Est-ce inciter à trop boire ? Ou, au contraire, montrer ce qu'est une dégustation agréable et raisonnable ? Dans ce débat, notre message principal est qu'il faut redéfinir ce qu'est véritablement la « publicité » pour le vin. Aussi, nous avons obtenu lors de notre colloque en novembre dernier, un consensus gauche-droite et Assemblée nationale-Sénat pour une refonte de la loi Évin afin qu'elle remplisse mieux ses objectifs initiaux.

L'année 2012 est une année stratégique pour notre filière, nous devons témoigner de notre force de frappe régionale et nous mobiliser fortement à chaque rencontre avec des candidats en campagne. Vin & Société travaille en étroite collaboration avec tous ses membres, afin que les convictions à défendre soient mémorisées par tous les professionnels qui iront à leur rencontre, et pourront leur remettre le « Carnet de campagne ».

••• Vin & Société

* Représentant de la filière viti-vinicole française, Vin & Société est l'interlocuteur privilégié du public sur tous les sujets de société touchant au vin, à la santé, à l'art de vivre, à la politique...